

CR du questionnaire PDES, collège Yourcenar de Marchiennes

Tout d'abord, un pré sondage a ciblé les déplacements en voiture. Approximativement 120 questionnaires remis dans les 13 classes. 87 retours (un peu moins des 3/4) dont 34 qui préfèrent la voiture à tout autre mode de déplacement (8 questionnaires non-coopératifs).

On peut en déduire que plus de 250 élèves viennent en bus, en covoiturant, à pieds ou en deux-roues.

Le questionnaire est anonyme mais des personnes intéressées pouvaient mentionner leurs coordonnées.

Facteurs de venue en voiture :

volonté familiale et habitude presque générale dans les réponses. C'est le mode de transport préféré dans 34 cas pour des trajets de 5 à 15 minutes. Il s'agit souvent – mais pas toujours – d'un dépôt sur le trajet de travail. ON remarque aussi le fait que les séparations de parents rendent plus difficiles l'anticipation des déplacements des élèves : double adresse, ou mettre son vélo ?

La distance est une question intéressante : beaucoup surestiment la distance réelle entre le domicile et le collège. L'espace subjectif est plus ou moins déconnecté de la géographie réelle, en particulier pour les élèves qui viennent du résidentiel (rues Acacias, Hortensias, clos Fleuri, ou blocs de la Dordonne). 20 élèves utilisent en premier lieu la voiture pour un trajet inférieur à 1km.

Les transports doux (vélo, trottinette, marche à pieds) arrivent souvent en 2^e choix personnel des élèves qui ont répondu (47 fois, encore faut-il que ce soit possible ou que les parents ne s'y opposent pas). 5 élèves trouvent la marche ou le vélo trop fatiguant.

Le bus n'est pas mal classé, mais on lui reproche parfois un manque de fiabilité et souvent avec des horaires incompatibles avec ceux de l'élève (12 fois).

Il a été demandé d'identifier des points noirs susceptibles de mettre en danger les élèves à pieds ou en vélo : 10 réponses trouvent que les modes doux sont dangereux sans identifier de point dangereux (question d'un a priori négatif), mais une dizaine de points dangereux et de facteurs de danger ont été identifiés :

- Absence de piste cyclable et étroitesse des trottoirs
- Vitesse des voitures sur les routes RD (Rieulay, Somain, Wandignies)
- Passages sans éclairage et peur d'une agression (5)
- Quelques croisements, surtout avec la RD traversant Marchiennes
- L'entrée de la rue d'Angleterre (la voiture chasse le vélo de façon générale, mais l'angle, la visibilité et l'étroitesse peuvent l'expliquer)

Outre les élèves qui résident dans une autre commune, certaines adresses situées à Marchiennes nécessitent un passage par le pont et une route très fréquentée (rues Orchies, Rieulay, Somain, des Jardins, Elpret, Rombeau, Dunant p. ex.) et ou le passage du pont qui enjambe la Deûle. La plupart des élèves acheminés en voiture viennent d'autres communes.

Il a été demandé d'identifier des lieux de dépôt à distance pour que les élèves puissent marcher un peu (problème de santé publique, réduire la distance parcourue en automobile ainsi que le nombre de véhicules dans la rue d'Angleterre. 10 confusions de consigne (avec le lieu actuel de dépôt qui est devant le collège, voire juste devant la porte).

- Parking de l'abbaye
- Parking du monument aux morts
- Parking du centre-ville
- Ancienne gare
- Salle de sport
- L'école G Brassens, la chapelle, r. pasteur, r. 8 mai
- Le pont sur la Deûle

Après lecture des 87 réponses, et en tentant de croiser les réponses à différentes questions, il semblerait que :

- La plupart des déplacements automobiles soient dus à la distance
- Au sentiment d'insécurité en vélo, en trottinette ou à pieds
- L'habitude du déplacement automobile systématique est forte
- La marche est le mode de mobilité le moins apprécié
- Les points noirs évoqués sont sérieux
- L'absence complète d'aménagement cyclable est un constat réel et généralisé

L'urbanisme marchiennois est très classique du périurbain, qui favorise la voiture au point de rendre dépendant les habitants. Toutefois, des pistes pourraient être travaillées si nous fixons une ambition de réduction de la place de l'auto :

- Les lieux de dépôt situés à 100/500m à officialiser, sécuriser, faire connaître pour les parents qui transitent par le centre-ville pour leur trajet domicile-travail (enjeu Co2 non négligeable au vu des sens de circulation qui obligent à faire des détours pour un dépôt juste devant le collège : 1km de moins par véhicule par an pour une conduite en ville, la plus émettrice de CO2).
- Négociation avec le CD59, la mairie et l'intercommunalité qui ont en charge la circulation et la voirie. Plusieurs possibilités : étude de la sécurisation, des parcours de faible distance (1km) : identification au sol, signalisation, mise à l'écart des voitures et camions, etc.
- Conception de vélo-bus sur les chemins forestiers ou sombres qui inquiètent les parents ; possibilités d'accompagnement adulte à envisager, présenter les équipements nécessaires et envisager une intervention de l'ADAV (catalogue d'intervention pas tout à fait adéquat : policier référent ? autre association ?).
- Faire valoir l'aspect sanitaire de la marche et du vélo : médecine scolaire, intervention extérieure ? il convient surtout de sensibiliser les parents à l'importance de la marche que les confinements ont mis en évidence, et habituer les enfants à la pratiquer (dialogue pédibus mairie-écoles primaires).